

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Sous direction des ressources humaines de la magistrature

Bureau du recrutement, de la formation

et des affaires générales – RHM4

N° téléphone : 01.44.77.61.75

N° télécopie : 01.44.77.22.11

Mèl : rhm4.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

PARIS, LE 18 AVR. 2012

Circulaire Note

Date d'application : immédiate

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation

Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel

Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours

(Métropole et Outre-Mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel

Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

POUR ATTRIBUTION

Note N° : SJ-12-120-RHM4/18.04.12

Référence de classement : recrutement_concours/classes préparatoires 1^{er} concours/
note_nomination_membres_commission_session_2013_concours.doc

Mots clés : Ecole nationale de la magistrature

Titre détaillé : arrêté portant nomination des membres de la commission chargée de la
sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2013 du
premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Publication : BO JO
INTERNET et
INTRANET temporaire jusqu'au 31 décembre 2012

MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSURÉE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : Note proprement dite et 1 annexe



Paris, le 18 AVR. 2012

**DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés

**SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE LA MAGISTRATURE**

à

Bureau du recrutement, et la formation et des affaires générales
RHM4

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(Métropole et Outre-Mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

Objet : commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2013 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information, copie de l'arrêté portant nomination des membres de la commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2013 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

La directrice des services judiciaires,

Veronique MALBEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice et des libertés

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2013 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'Ecole nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2008 modifié relatif à l'organisation des classes préparatoires au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, et notamment son article 5 ;

Vu la proposition du directeur de l'Ecole nationale de la magistrature en date du 5 avril 2012 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission prévue à l'article 5 de l'arrêté du 22 mai 2008 modifié susvisé, chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2013 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, présidée avec voix prépondérante par le directeur adjoint en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche ou, en cas d'empêchement, par l'un des sous-directeurs que le directeur de l'Ecole désigne à cet effet :

- Monsieur Francis Fréchède, avocat général honoraire à la Cour de cassation ;
- Madame Marie-Paule Descard-Mazabraud, présidente de chambre à la cour d'appel de Versailles ;
- Monsieur Frédéric Debove, maître de conférences des universités, coordonnateur pédagogique de la classe préparatoire ENM de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait le **18 AVR. 2012**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés
Par délégation,
La directrice des services judiciaires,

Véronique MALBEC